



Prix du loyer locataire?????

Par **steffff**, le **02/10/2008** à **20:47**

quand nous deviendrons propriétaire de notre maison les locataires auront encore deux mois de preavus, comme ils deviennent nos locataires, pouvons nous leur demander plus cher qu'ils ne payent actuellement pr rentrer dans nos frais de remboursement de notre pret?

merci bcp

Par **domi**, le **02/10/2008** à **21:08**

bonsoir , à qui les locataires ont-ils adressés leur préavis ? au propriétaire actuel ou à vous (ce qui paraît impossible)? De toutes façons s'ils conservent leur bail actuel pour encore 2 mois , vous ne pourrez pas augmenter le loyer ! Domi